

# Pour une Eglise synodale : communio, participation et mission

## XVI<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques

Le Pape François, élu évêque de Rome et successeur de Pierre le 13 mars 2013, a déjà, à de multiples reprises, insisté sur l'implication personnelle de chaque baptisé pour vivre de la joie de l'Évangile ainsi que pour l'annoncer à toute l'humanité. Pour indiquer un chemin à toute l'Église, le Pape François a publié l'exhortation apostolique *La joie de l'Évangile* (24 novembre 2013).

### 1. Commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution du Synode des Evêques

Le 17 octobre 2015, il prononce un discours pour commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution du Synode des Evêques. De nouveau, il signale l'expérience de « cheminer ensemble ». Après avoir indiqué les évaluations du Synode des évêques par les papes Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI, François dit : *Nous devons avancer sur ce chemin. Le monde dans lequel nous vivons, et que nous sommes appelés à aimer et à servir même dans ses contradictions, exige de l'Église le renforcement des synergies dans tous les domaines de sa mission. Le chemin de la « synodalité » est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire.*

Il ajoute : *Ce que le Seigneur nous demande, en un certain sens, est déjà pleinement contenu dans le mot de « Synode ». Marcher ensemble – Laïcs, Pasteurs, Evêque de Rome – est un concept facile à exprimer en paroles, mais pas facile à mettre en pratique.*

#### **Sens de la foi**

Il parle ensuite du « sens de la foi », à partir du concile Vatican II : *Après avoir réaffirmé que le peuple de Dieu est constitué de tous les baptisés appelés à « être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint », le Concile Vatican II proclame que « la collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (1 Jean 2,20.27), ne peut se tromper dans la foi ; ce don particulier qu'elle possède,*

elle le manifeste moyennant le sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque « des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs », elle apporte aux vérités concernant la foi et les meurs un consentement universel. Ce fameux « infallible in credendo ».

Il rappelle ce qu'il a écrit à ce sujet dans *La joie de l'Évangile* : J'ai souligné que « le Peuple de Dieu est saint à cause de cette onction qui le rend infallible in credendo, ajoutant que chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions ».

Reprenant deux discours de 2013, l'un à l'occasion de la Rencontre avec les Evêques responsables du Conseil Episcopal Latino-américain, dans le cadre de la Rencontre de la Réunion générale de Coordination (Rio de Janeiro), et l'autre à l'occasion de la rencontre avec le clergé, les personnes de la vie consacrée et des membres de conseils pastoraux (Assise), il dit : *Le sensus fidei (sens de la foi) empêche une séparation rigide entre Ecclesia docens (Église enseignante) et Ecclesia discens (Église qui doit apprendre), puisque le Troupeau possède aussi son propre « flair » pour discerner les nouvelles routes que le Seigneur ouvre à l'Église.*

C'est cette conviction qui a guidé François lorsqu'il a souhaité que le peuple de Dieu soit consulté dans la préparation du double rendez-vous synodal concernant la famille. Une consultation de ce genre ne suffit pas pour écouter le *sensus fidei*. Il n'aurait cependant pas été possible de parler de la famille, si on n'avait pas écouté les familles.

### **Une Église qui écoute**

Poursuivant la réflexion, François dit : *Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter « est plus qu'entendre ». C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit Saint, l'Esprit de Vérité, pour savoir ce qu'il dit aux Églises.*

### **Écouter le Peuple de Dieu**

Reprenant les trois niveaux de la vie de l'Église, François en dégage trois étapes. Première étape : *Le chemin synodal commence en écoutant le Peuple qui « participe aussi de la fonction prophétique du Christ » selon un principe cher à l'Église du premier millénaire : « Quod omnes tangit ab omnibus tractari debet » (Ce qui concerne tout le monde doit être traité par tous).*

## Ecouter les Evêques

Deuxième étape : *Le chemin du Synode continue en écoutant les pasteurs. A travers les pères synodaux, les Evêques agissent comme d'authentiques gardiens, interprètes et témoins de la foi de toute l'Eglise, qui doivent savoir discerner avec attention parmi les mouvements souvent changeants de l'opinion publique. A la veille du Synode de l'an dernier (2014) je disais : Nous demandons tout d'abord à l'Esprit Saint pour les pères synodaux, le don de l'écoute : écoute de Dieu jusqu'à entendre avec Lui le cri du peuple ; écoute du peuple jusqu'à la respirer la volonté à laquelle Dieu nous appelle.*

## Ecouter l'Evêque de Rome

Troisième étape : *Enfin, le chemin synodal culmine dans l'écoute de l'Evêque de Rome, appelé à se prononcer comme pasteur et docteur de tous les chrétiens, non à partir de ses convictions personnelles, mais comme témoin suprême de la fides totius Ecclesiae (la foi de l'Eglise tout entière), garant de l'obéissance et de la conformité de l'Eglise à la volonté de Dieu, à l'Evangile du Christ et à la Tradition de l'Eglise.*

Pour correspondre le plus fidèlement à ce que le Concile Vatican II dit des évêques et de Pierre, François précise : *Le fait que le Synode agisse toujours cum Petro et sub Petro (avec Pierre et sous l'autorité de Pierre) – et donc pas seulement cum Petro, mais aussi sub Petro – n'est pas une limitation de la liberté, mais une garantie de l'unité. En effet, le Pape est, par la volonté du Seigneur, le principe perpétuel et visible et le fondement de l'unité qui lie entre eux soit les Evêques, soit la multitude des fidèles. A cela s'ajoute le concept de communion hiérarchique, utilisé par le Concile Vatican II : les Evêques sont unis à l'Evêque de Rome par le lien de la communion épiscopale (cum Petro) et sont en même temps soumis hiérarchiquement à lui en tant que Chef du Collège (sub Petro).*

## Servir le Peuple de Dieu

La synodalité n'est pas un concept parmi d'autres. Il permet d'entrer dans la dimension constitutive de l'Eglise. Il nous offre le cadre d'interprétation le plus adapté pour comprendre le ministère hiérarchique lui-même. François donne ici un aspect important du ministère dans l'Eglise. *Si nous comprenons que, comme dit saint Jean Chrysostome, Eglise et Synode sont synonymes – parce que l'Eglise n'est autre que le marcher ensemble du troupeau de Dieu sur les sentiers de l'histoire à la rencontre du Christ Seigneur – nous comprenons aussi qu'en son sein personne ne peut être élevé au-dessus des autres. Au contraire, il est nécessaire dans l'Eglise que chacun s'abaisse pour se mettre au service des frères tout au long du chemin.*

François parcourt de nouveau les trois niveaux à partir de la volonté de Jésus. *Jésus a constitué l'Eglise en mettant à son sommet le Collège apostolique, dans lequel l'Apôtre Pierre est le rocher, celui qui doit confirmer les frères dans la foi. Mais dans cette Eglise, comme dans une pyramide renversée, le sommet*

se trouve sous la base. C'est pourquoi, ceux qui exercent l'autorité s'appellent « ministres » : parce que, selon la signification originelle du mot, ils sont les plus petits entre tous. C'est en servant le Peuple de Dieu que chaque Evêque devient, pour la portion du Troupeau qui lui est confiée, vicarius Christi, Vicaire de ce Jésus qui, à la dernière Cène, s'est baissé pour laver les pieds des Apôtres. Et, dans un tel horizon, le Successeur de Pierre n'est rien d'autre que le servus servorum Dei (serviteur des serviteurs de Dieu).

François insiste sur le service : Ne l'oublions jamais ! Pour les disciples de Jésus, hier, aujourd'hui et toujours, l'unique autorité est l'autorité du service, l'unique pouvoir est le pouvoir de la croix, selon les paroles du Maître : « Vous le savez : les chefs des nations les commandent en maîtres, et les grands font sentir leur pouvoir. Parmi vous il ne devra pas en être ainsi : celui qui veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur ; et celui qui veut parmi vous être le premier sera votre esclave ». Parmi vous il ne devra pas en être ainsi : dans cette expression nous rejoignons le cœur même du mystère de l'Eglise et nous recevons la lumière nécessaire pour comprendre le service hiérarchique.

### Niveaux de la synodalité

François reprend les niveaux d'une Eglise synodale, en disant d'emblée que le Synode des évêques est seulement la manifestation la plus évidente d'un dynamisme de communion qui inspire toutes les décisions ecclésiales.

### Eglises particulières

Le premier niveau d'exercice de la synodalité se réalise dans les Eglises particulières. François rappelle la noble institution du Synode diocésain, dans laquelle prêtres et laïcs sont appelés à collaborer avec l'Evêque pour le bien de toute la communauté ecclésiale. Le Code de droit canonique consacre une grande place à ce qu'on appelle d'habitude les « organismes de communion » de l'Eglise particulière : le Conseil presbytéral, le Collège des Consultants, le Chapitre des Chanoines et le Conseil pastoral. Une Eglise synodale peut commencer à prendre forme seulement dans la mesure où ces organismes restent reliés avec « la base » et partent des gens, des problèmes de chaque jour : de tels instruments qui, parfois, font preuve de lassitude, doivent être valorisés comme une occasion d'écoute et de partage.

### Conférences épiscopales

Le (deuxième) niveau est celui des Provinces et des Régions ecclésiastiques, des Conciles particuliers et d'une façon spéciale des Conférences épiscopales. François propose une première évaluation. Nous devons réfléchir pour accomplir encore davantage, à travers ces organismes, les instances intermédiaires de la collégialité, peut-être en intégrant et en mettant à jour certains aspects de l'ancienne organisation ecclésiastique. Le souhait du Concile que de tels organismes puissent contribuer à accroître l'esprit de la collégialité épiscopale ne s'est pas encore pleinement réalisé. Nous sommes à mi-chemin, à une partie du

*chemin. François rejoint la position de beaucoup d'évêques et de théologiens en ajoutant : Dans une Eglise synodale, comme j'ai déjà affirmé, il n'est pas opportun que le Pape remplace les Episcopats locaux dans le discernement de toutes les problématiques qui se présentent sur leurs territoires. En ce sens, je sens la nécessité de progresser dans une « décentralisation » salutaire.*

### **Eglise universelle**

*Le dernier niveau est celui de l'Eglise universelle. Ici, le Synode des Evêques, représentant l'épiscopat catholique, devient une expression de la collégialité épiscopale à l'intérieur d'une Eglise tout entière synodale. Reprenant un leitmotiv souvent répété quand les évêques rencontrent les chefs des dicastères de la Curie Romaine, François dit : Deux expressions différentes : « collégialité épiscopale » et « Eglise tout entière synodale ». Elles manifestent la « collégialité affective », laquelle peut même devenir dans certaines circonstances « effective », qui unit les Evêques entre eux et avec le Pape dans la sollicitude pour le Peuple de Dieu.*

### **Implications œcuméniques**

François conclut le discours du 17 octobre 2015 par les implications œcuméniques d'une Eglise synodale. Il rappelle sa conviction à propos du principe de synodalité et du service de celui qui préside, conviction manifestée lors de l'accueil d'une délégation du Patriarcat de Constantinople (27 juin 2015). Il est persuadé que le primat pétrinien pourra recevoir une plus grande lumière. Il pense même à une conversion de la papauté, en citant à juste titre l'encyclique de Jean-Paul II, *Ut unum sint* (25 mai 1995).

### **Une Eglise qui marche au milieu des hommes**

*Enfin, François élargit son regard à toute l'humanité. Une Eglise synodale est comme un étendard levé parmi toutes les nations (Isaïe 11,12) d'une façon qui – même en invoquant la participation, la solidarité et la transparence dans l'administration des affaires publiques – remet souvent le destin de populations entre les mains avides de groupes restreints de pouvoir. Comme l'Eglise « qui marche au milieu » des hommes, participe aux tourments de l'histoire, cultivons le rêve que la redécouverte de la dignité inviolable des peuples et de la fonction du service de l'autorité puisse aider aussi la société civile à se construire dans la justice et dans la fraternité, générant un monde plus beau et plus digne de l'homme pour les générations qui viendront après nous. Merci.*

## 2. Un nouveau Secrétaire général du Synode des Evêques

Le 2 octobre 2019, le Pape François nomme Mgr Mario Grech, évêque de Gozo (Malte) depuis 2005, pro-secrétaire général du Synode des Evêques. Avec Mgr Charles Scicluna, archevêque de Malte depuis 2015, Mgr Grech a signé un document qui intègre l'Exhortation apostolique post-synodale *Amoris laetitia* (2016). Ce document manifeste une attention pleine de miséricorde aux personnes impliquées dans des situations appelées « irrégulières ». Créé cardinal au consistoire du 28 novembre 2020, Mario Grech devient ipso facto Secrétaire Général du Synode des Evêques.

## 3. Un nouvel itinéraire synodal

Le 24 avril 2021, le Pape François approuve l'itinéraire synodal qui commence en octobre 2021 et qui nous mènera jusqu'à la XVI<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques en octobre 2023.

Le 20 mai 2021, le Cardinal Grech envoie aux évêques du monde entier les documents qui permettent d'entrer dans l'itinéraire synodal approuvé par le Pape François.

L'objet du Synode est : *Pour une Eglise synodale : communion, participation et mission.*

Le parcours synodal commence par une ouverture solennelle.

### Ouverture du Synode : octobre 2021

- Ouverture avec le Saint-Père au Vatican : 9-10 octobre 2021

Temps de réflexion et temps de célébration liturgique (Eucharistie)

- Ouverture dans les Eglises particulières (diocèses) : 17 octobre 2021

Temps de réflexion et temps de célébration liturgique (Eucharistie).

### Phase dans les Eglises particulières et autres réalités ecclésiales : octobre 2021 – avril 2022

Il s'agit de la consultation du Peuple de Dieu afin que le processus synodal se déroule dans l'écoute de la totalité des baptisés, sujet du *sens fidei* infaillible *in credendo*.

Dans cette phase, la Secrétairerie Générale du Synode enverra un Document préparatoire, accompagné d'un Questionnaire et d'un Vademecum.

Ce Document préparatoire sera également envoyé aux dicastères de la Curie Romaine, aux Unions des Supérieurs Majeurs (masculins et féminins) de la Vie Consacrée et aux autres unions/fédérations de la Vie Consacrée, aux mouvements internationaux de laïcs et aux Universités-Facultés de Théologie.

Chaque évêque diocésain nomme un responsable diocésain pour la consultation synodale dans son diocèse. Ce responsable est entouré d'une équipe.

Chaque conférence épiscopale nomme un responsable comme point de référence pour les différents diocèses et pour le Secrétariat Général du Synode.

Dans chaque diocèse, la consultation se fera par le biais des organes de participation prévus par le droit, sans exclure d'autres moyens jugés opportuns.

La consultation du Peuple de Dieu dans chaque diocèse se terminera par une réunion pré-synodale, qui sera le moment culminant du discernement diocésain.

Le document final sera envoyé à la Conférence épiscopale.

La Conférence épiscopale s'ouvrira par une période de discernement.

Un premier *Instrumentum laboris* sera envoyé, par le Secrétariat Général du Synode, avant septembre 2022.

### **Phase continentale : septembre 2022 – mars 2023**

Une procédure de consultation « par continent » sera établie. Y participeront des évêques et d'autres membres du Peuple de Dieu.

### **Phase de l'Eglise universelle : octobre 2023**

Le Synode des Evêques à Rome sera célébré selon les modalités prévues par la Constitution *Apostolique Episcopalis Communio*, publiée le 15 septembre 2018.

.../...

## 4. Un rapporteur général du Synode sur la synodalité

Le 8 juillet 2021, le Pape François nomme le Cardinal Jean-Claude Hollerich, archevêque de Luxembourg, Rapporteur général du Synode sur la synodalité.

Né en 1958 au Grand-Duché de Luxembourg, Hollerich suit sa formation à Rome comme futur prêtre du diocèse de Luxembourg. En 1981, il entre dans la Compagnie de Jésus, où il suit la formation pour devenir jésuite. Il réside une première fois au Japon entre 1985 et 1989. Ensuite, il suit une formation en Allemagne. Il est ordonné prêtre à Bruxelles en 1990. Il retourne au Japon en 2002, où il enseigne l'allemand, le français et d'autres disciplines à l'Université Sophia dont il devient un des vice-recteurs. Le Pape Benoît XVI le nomme archevêque de Luxembourg en 2011. En 2018, il succède au Cardinal Reinhard Marx comme président de la Commission des Episcopats de la Communauté européenne (COMECE). Le Pape François le crée cardinal en 2019.

## 5. Une nouvelle étape pour devenir des disciples-missionnaires

L'annonce de la célébration du Synode sur la synodalité a peut-être été une surprise. En tout cas, l'annonce fait partie de la « pastorale » du Successeur de Pierre. Dans ce sens, c'est une excellente nouvelle. J'espère que tous les membres du diocèse de Tournai sont prêts à prendre ce chemin qui nous mènera jusqu'en 2023. Nous avons déjà célébré un Synode diocésain (2011-2013). Je pense sincèrement l'itinéraire proposé par le Pape François capable de nous stimuler dans l'annonce de l'Évangile.

Des précisions « techniques » nous seront envoyées en temps voulu.

**Retenons à ce jour la célébration d'ouverture du dimanche 17 octobre 2021 à 15h, en la Cathédrale de Tournai.**

Le Pape François fait régulièrement appel au Concile Vatican II pour nous mettre en route sur les chemins d'humanité.

Je constate que des chercheurs en théologie nous poussent également à bien situer notre vocation de disciples-missionnaires. Récemment des auteurs assez différents publient sur la réforme de l'Église à opérer le plus rapidement et le plus profondément possible. En voici quelques exemples : Michel DUBOST, *Oui, l'Église est à réformer*, (Parole et Silence, 2020) ; Michel CAMDESSUS, *Transformer l'Église*, (Bayard, 2020) ; Ghislain LAFONT, *Le catholicisme autrement ?*, (Cerf, 2020).

Merci à Gilles Routhier et à Joseph Famerée de nous conduire dans la réflexion et l'engagement aussi bien personnel qu'ecclésial : *Penser la Réforme de l'Église*, collection Unam Sanctam, nouvelle série, Paris, (Cerf, 2020).

Et merci à Christoph Theobald pour sa contribution très éclairante : *Le courage de penser l'avenir. Etude œcuménique de théologie fondamentale et ecclésiologique*, collection Cogitatio fidei, Paris, (Cerf, 2021) (recensé par Stanislas Deprez dans *Eglise de Tournai*, juillet-août 2021, p. 487-488).

+ Guy,  
Evêque de Tournai